



Le 20/02/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Troyes | Temps de lecture : +/- 45 secondes

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 23 février au 1er mars 2026

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Lundi 23 février, de 15h à 16h30 :

Madame Karine DOBRAJE, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Sénardes, 3 allée Yves de Copainville

Mercredi 25 février, de 10h à 12h :

Madame Loëtitia BEURY, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Mercredi 25 février, de 14h30 à 16h30 :

Monsieur Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre-Israël

Jeudi 26 février, de 16h30 à 17h30 :

Madame Karima OUADAH, *Conseillère municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre-Israël

Vendredi 27 février, de 10h à 11h30 :

Madame Rachida BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard-Herriot

Vendredi 27 février, de 16h à 18h :

Madame Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier du Point du Jour, 2 place de Soëst

Samedi 28 février, de 10h à 11h :

Monsieur Bruno BAUDOUX, *Adjoint au Maire chargé de la Sécurité, de la Tranquillité publique et de la Prévention de la Délinquance, de la Commande publique*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

VOS CONTACTS

Ville de Troyes

Service relations presse

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr